

# Zones piétonnes et mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec – projet pilote été 2024

---

## Activité de participation publique



### Atelier participatif

#### Dates et heures

Café-causerie « Racontez-nous votre expérience »

Le jeudi 10 octobre 2024 de 16 h à 19 h et le samedi 19 octobre 2024 de 9 h 30 à 12 h

#### Lieu

Une première activité a eu lieu à la Maison de la littérature et la seconde à l'Hôtel-de-Ville

#### Déroulement de l'activité

1. Accueil des participants (entrée continue)
2. Explication concernant le parcours et invitation à visiter les cinq stations

*Station 1 : Projection au mur d'une présentation « Mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec – Été 2024 »*

*Station 2 : Zone piétonne Quartier Latin (les facilitateurs, les opportunités d'améliorations et les irritants)*

*Station 3 : Zone piétonne Rue Saint-Louis (les facilitateurs, les opportunités d'améliorations et les irritants)*

*Station 4 : Mesures d'apaisement de la rue Saint-Louis, Rue Buade, Côte de la Fabrique et rue des Jardins. Exposition au mur de treize (13) photos et vote*

*Station 5 : Invitation à remplir le questionnaire en ligne (code QR pour téléphone intelligent, copies papier disponibles)*

3. Visite libre des participants
4. Fin du parcours et invitation à déposer les idées dans l'outil de collecte la *Boîte à idées*

## Participation

### Conseiller et conseillère municipaux

- M. Pierre-Luc Lachance (présent le 10 octobre 2024)
- Mme Mélissa Coulombe-Leduc (présente le 10 octobre et le 19 octobre 2024)

### Personnes-ressources et animation des stations

- M. Marc Des Rivières, Directeur - Service du transport et mobilité intelligente (STMI)
- M. Pier-Alexandre Bouchard, technicien à la circulation et au transport – Service du transport et mobilité intelligente (STMI)
- Mme Lulie Igonene Hénault, Conseillère en développement organisationnel – Division Innovation et du développement de la relation client (IDRC-SRCC)
- Julien Caron, stagiaire professionnel - Division Innovation et du développement de la relation client (IDRC-SRCC)
- Mme Geneviève Boivin, Agente au service à la clientèle - Bureau Info-Chantier (IC-SRCC)
- Mme Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques - Service des relations citoyennes et des communications (SRCC)
- Mme Hélène Rioux, technicienne à la recherche et à la planification - Service des relations citoyennes et des communications (SRCC)

### Nombre de participants

- 40 participants au total pour les deux activités.
- Invitation aux différentes parties prenantes (industrie touristique, commerçants, milieu institutionnel et citoyens du Vieux-Québec).

### Mise en contexte

Du 26 juin au 23 août 2024, deux secteurs ont été transformés en zones piétonnes dans le Vieux-Québec et certaines mesures d'apaisement de la circulation ont été également mises en place dans le quartier historique.

Ces deux zones ont été fermées à la circulation motorisée (sauf pour les résidents) tous les jours entre **11 h et minuit**.

- Le Quartier latin situé au nord de la côte de la Fabrique.
- Le secteur au sud de la rue Saint-Louis : avenue Sainte-Geneviève (entre rue Sainte-Ursule et rue des Grisons), avenue Saint-Denis, rue de Brébeuf, rue des Grisons jusqu'à l'avenue Sainte-Geneviève et rue de la Porte.



En plus d'avoir été invités à donner leur avis sur le projet pilote via un questionnaire administré en ligne du 26 septembre au 24 octobre 2024 inclusivement, les résidents du Vieux-Québec et les différentes parties prenantes ont pu participer à deux ateliers d'échanges le 10 octobre et le 19 octobre 2024. Les deux activités visaient à conclure la démarche d'évaluation du projet pilote d'implantation de zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec.

## Ateliers du 10 octobre 2024 et du 19 octobre 2024

### Station 1 : Projection au mur d'une présentation « Mesures d'apaisement de la circulation dans le Vieux-Québec et mini quiz »

Aucun commentaire



### Station 2 : Zone piétonne Quartier Latin

#### Expérience positive (Les facilitateurs) X 3 ●

- Les piétons ont plus de place
- La sécurité est accrue
- Il y a moins de pollution automobile

#### Expérience à améliorer (Les opportunités) X 7 ●

- Création de cases de stationnements spécifiques pour les nouveaux condominiums.
- Améliorer les points d'entrées contrôlés.
- Tenir un registre pour les gens qui passent sans vignette.
- Sensibiliser les propriétaires de Airbnb et leur clientèle pour favoriser le respect des règlements.
- Améliorer le contrôle de la circulation des autocars touristiques sur la rue des Remparts.
- Les barrières ne sont pas dignes d'une ville patrimoniale.
- Améliorer la signalisation.



#### Expérience négative (Les préoccupations / irritants) X 16 ●

- Anticipation de revivre des difficultés d'accès et de circulation dues aux futurs travaux liés au projet du « Musée de l'histoire du Québec ».
- Impossible pour les services de garantir qu'ils peuvent passer le matin.
- La rue Sainte-Famille à sens unique nuit à la circulation pour sortir du quartier.
- La hausse de la circulation touristique occasionne du trafic sur la rue Saint-Louis.

- Les résidants ont l'impression d'être pénalisés, car ils ne peuvent plus se déplacer librement.
- Les sens uniques ne permettent pas de circuler facilement pour aller de la rue Couillard à la Vieille Université.
- Difficulté à distinguer si les problèmes de circulation proviennent du nombre élevé de constructions ou du projet « Rues piétonnes ».
- Sentiment d'insécurité à cause de l'absence de la police
- Terrasse
- Sentiment d'être barricadé, pris en otage (2)
- Sale : poubelles défectueuses
- Trop de touristes
- Coût refilé aux résidants, charge financière.
- Davantage de trafic sur la rue des Remparts.
- Danger : les automobilistes ne savaient pas où aller - conduite à sens inverse.
- Les travaux sur la rue de la Famille étaient très pénibles.

### Station 3 : Zone piétonne rue Saint-Louis

#### Expérience positive (Les facilitateurs) X 11 ●

- Se déplacer en véhicule sur la rue Saint-Louis était plus agréable qu'il ne le pensait.
- Expérience positive lorsque les conditions étaient remplies : Vitesse et circulation de transit réduites, préservation des stationnements pour les résidants.
- Deux citoyennes qui résident dans le Vieux-Québec ont trouvé l'expérience très positive.
- Le trafic a été diminué et c'est plus tranquille et sécuritaire (traduction).
- Prendre en considération toutes les anomalies identifiées.
- Tranquillité
- Occasion de voir, connaître et échanger avec les voisins.
- Davantage sécuritaire pour les enfants.
- Les terrasses et la zone piétonne sur la rue Saint-Louis sont une bonne idée.
- La zone du restaurant Polina est très bien.
- Arrêt sur la rue Saint-Louis et Haldimand.
- Plus de places de stationnement étant donné que les touristes n'avaient pas accès.

#### Expérience à améliorer (Les opportunités) X 1 9 ●

- Coin Saint-Louis et rue de la Porte avoir un stationnement pour ceux qui y habitent.
- Pouvoir sortir par l'avenue Sainte-Geneviève.
- Bémol : la sortie du Vieux-Québec par la rue des Remparts ou Côte de la Montagne.

- Une entrée et une sortie uniquement
- Créer une alternative intéressante pour éviter que les autobus entrent dans le Vieux-Québec (Taxis, vélos, calèches, petits trains électriques, etc.) bénéfique pour l'environnement.
- Des signalisations claires et précises
- Un mobilier esthétique
- Barrières automatisées pour les résidants
- Une application rigoureuse des règles
- Conserver les stationnements pour les résidants de la rue Sainte-Ursule.
- Agrandir le secteur.
- Installer des barrières magnétiques et non des gardiens.
- Faire une campagne d'information et de sensibilisation en amont au grand public.
- Élargir Sainte-Geneviève.
- La zone piétonne sur la rue Saint-Louis n'a pas été efficace à cause des enclos du Bello et de La Bûche qui sont non utilisés.
- Les restaurants ont déjà une terrasse en arrière
- Les enclos du Bello et de La Bûche sont trop gros, encombrement sur les trottoirs à l'entrée des restaurants.
- Laisser la rue Saint-Louis piétonne, mais pas Sainte-Geneviève, car c'est une voie de sortie pour notre quartier.
- Les livreurs de restaurants ne voulaient pas venir dans ce quartier.

### **Expérience négative (Les préoccupations / irritants) X 1 8 ●**

- Trop de touristes à pied et en groupe
- Ralentissement de la circulation
- Gardiens de sécurité : impression agressive, projette une image que le quartier même à pied n'est pas sécuritaire et de ne pas rentrer dans le quartier.
- Les travaux sur l'avenue Saint-Louis affectent énormément le fonctionnement de la mesure d'apaisement. Un bouchon de circulation n'est pas une mesure d'apaisement.
- Stationnement illégal et non contrôlé
- Contrôle incohérent et consignes non claires surtout pour les taxis
- Les gardiens donnent l'impression qu'on ne doit pas rentrer même à pied et/ou quartier non sécuritaire.
- L'entrée des visiteurs au Château bloque la circulation.
- Perte de stationnement sur la rue Saint-Ursule
- Les taxis ont continué à circuler pour du transit.
- Beaucoup d'inconvénients pour les petits hôtels
- Questionnement sur le pourquoi de retirer stationnements sur Saint-Ursule pour faire 2 voies.
- Les résidants ne pouvaient pas se stationner.
- Mauvaise idée d'enlever les stationnements sur Saint-Ursule.

- Les pancartes d'interdiction de stationnement ont été posées sans préavis suffisant (pas 48 h ou même 24 h).
- Mes enfants trouvaient cela trop compliqué de venir me voir.
- Plusieurs automobilistes se sont retrouvés dans le cul-de-sac de Mont-Carmel, car ils ne savaient pas où se diriger : pour nous cela a amené beaucoup de circulation.
- Pour un citoyen, que les rues aient été piétonnes, il n'y avait presque pas de touristes dans le coin. Cela n'aurait pas apporté la quiétude escomptée.

**Commentaires reçus lors d'un échange (Atelier 10 octobre 2024) avec un résidant qui habite le quartier depuis 44 ans qui tenait à commenter son expérience de façon individuelle. Le citoyen est propriétaire et il a beaucoup rénové sa propriété**

1. Il a une vignette de stationnement, mais avec les panneaux d'interdiction il y a moins de place pour stationner. De plus, il n'a pas été informé à temps du changement de stationnement (il y a eu des ajouts de « défense de stationner » sur Sainte-Ursule). Il a été témoin d'autres voisins et travailleurs du secteur qui ont été victimes de cette situation en recevant des contraventions. Le citoyen ne comprend pas qu'on n'ait pas pris le temps d'avertir les gens avec des vignettes.
2. Il y a eu beaucoup de changements : sens de circulation, d'interdiction de stationnement et la prévisibilité est mauvaise. Il aurait aussi aimé être informé de la pose d'un poteau (interdiction d'un arrêt ou de stationnement) par un panneau de signalisation en lien avec la piétonnisation. C'est très près de sa porte et il ne pouvait plus l'ouvrir de la même façon. Il aurait aimé être consulté ou du moins, être informé.
3. Il se questionne sur le pourquoi la rue Sainte-Ursule a été permise dans les deux sens. Il considère que cela représente un problème, car lorsque le véhicule arrive à l'intersection rue Saint-Louis et rue Sainte-Ursule il peut tourner à droite, mais il y a deux problèmes : le passage des dizaines de piétons sur le trottoir de Saint-Louis et la priorité des véhicules pour tourner à droite alors qu'il n'y a qu'une voie sur Saint-Louis (et d'autres véhicules peuvent continuer tout droit ou tourner à gauche). Les mouvements à droite compliquent la circulation sur la rue Saint-Louis.
4. Pour les gens qui voulaient avoir accès aux rues Saint-Denis ou Sainte-Genève, ils ne pouvaient pas passer. Il aurait aimé qu'un employé soit là pour informer les gens. Il semble que l'employé empêchait certains touristes voulaient avoir accès à des hôtels. L'employé était soit à l'intersection Sainte-Ursule et avenue Sainte-Genève ou au coin rue d'Auteuil. Pour lui, cela changeait et ça compliquait la circulation pour les gens non résidents.
5. Il déplore que les résidents de la rue Ste-Ursule ne pouvaient pas stationner sur sa rue alors que les résidents de Saint-Denis avaient le droit.
6. Certaines soirées malgré sa vignette, il ne pouvait pas laisser son auto sur la rue Ste-Ursule, mais les clients du restaurateur Bello le pouvaient. Il trouve cela injuste, car il ne voyait pas de contravention sur les véhicules.
7. Aussi, il se questionne et se demande pourquoi l'espace trottoir est si réduit, car les restaurateurs

installent des aménagements.

8. Il se questionne à propos du rôle des agents de sécurité, car comme expliqué auparavant, ils semblent peu au courant des gens qui pouvaient accéder à la zone. Il faudrait qu'ils soient plus formés et tenus au courant des permissions (ex. accès hôtels, travailleurs).
9. Il déplore que les véhicules ne pouvaient pas accéder au belvédère des Plaines par l'avenue Saint-Denis. C'est une expérience à 100 % négative pour ce citoyen. Pour lui, c'est un désastre.
10. C'était plus difficile pour lui de sortir son auto de son garage, car il devait regarder à droite et à gauche. (Le citoyen est âgé et c'est plus difficile pour lui).
11. Avec les écoles (surtout primaire), c'est très congestionné sur la rue Saint-Louis, car les parents viennent en véhicule. Cela bloquait aussi son accès en véhicule. Il pense qu'on devrait arrêter la piétonnisation sur la rue Saint-Louis avec le retour en classe.

**Améliorations proposées :**

- A. Sur la rue Sainte-Geneviève, il aimerait qu'au lieu de bâtir sur le terrain en démolition, il verrait bien un monument historique. Cela améliorerait la beauté de l'avenue, sa valeur historique et attirerait les touristes. Il disait que le nouveau bâtiment est laid et peu en cohérence avec le secteur. Il aimerait que la Ville oblige les gens à mieux entretenir leurs bâtiments dans le secteur afin que ce soit plus joli.

**Commentaires reçus par courriels entre le 2024-10-07 au 2024-10-21 :**

**Commentaires d'un résidant :**

« Je vois une ouverture d'esprit dans votre réponse...Merci pour cela.

Étant en fin de vie, toutes les fois que je me faisais reconduire par un ami ou la famille, je devais raconter ma vie pour que l'on me laisse passer la barrière. Serait-il possible que même si nous n'avons pas d'auto, que l'on puisse avoir nous aussi une carte permettant d'ouvrir la barrière ? Enfin, toutes les fois que je demandais un taxi, leur GPS leur indiquait de passer par la rue Garneau...En taxi, pour mon retour à la maison, je devais indiquer au chauffeur de prendre les rues des Remparts, Hamel et ensuite Christie, qu'ils étaient à prendre, car cela a pris trois semaines avant que l'on enlève la flèche indiquant un sens unique. Je pense que l'on devrait réfléchir davantage à l'ensemble des problématiques que l'implantation d'une telle zone piétonnière peut engendrer comme conséquences pour les résidants du secteur concerné, et ce, pour le moins quant à l'élément sécurité...Entrées et sorties d'urgence médicale des résidants...Circulation des véhicules utilitaires (taxi, livraison) et finalement les véhicules d'urgence (police, ambulance)...à réfléchir, car l'année 2024 a occasionné plus de problèmes que l'année 2023.

Merci madame. »

### **Commentaires d'une représentante de l'industrie hôtelière :**

« Le personnel n'était pas toujours présent ou pas toujours au courant d'accepter que nos clients passent. Très compliqué pour nos clients qui se demandent le pourquoi de cette fermeture. Certains clients ont eu des contraventions et cela en 3 minutes ou très courte période et nous avons dû assumer le coût de leur contravention. Avez-vous des statistiques sur l'achalandage de la rue durant la période concernée pour l'été 2023 et celui-ci de 2024? Pas convaincue que c'est une bonne rue à fermer. Saint-Denis peut-être, mais pourquoi Sainte-Geneviève a été choisie spécifiquement? Il nous faudrait au minimum un débarcadère comme les autres hôtels sur rue Laporte, cela faciliterait notre travail en donnant le temps à nos clients de débarquer leurs bagages et s'enregistrer sans la crainte d'avoir une contravention. Si je pense à autre chose, je vous reviens. Au plaisir »

**Commentaires d'un résident :** « La piétonnisation a sa place et doit devenir pérenne. La direction des transports doit mieux se préparer et mieux gérer le fonctionnement pendant l'été ».

« J'ai eu un contretemps de dernière minute qui m'a empêché de me rendre à l'hôtel de ville samedi matin.

Voici un court résumé de l'opinion que j'aurais aimé transmettre aux responsables concernés en espérant que vous pourrez faire suivre ou prendre en considération. Globalement, les projets de piétonnisation sont parfaitement pertinents. Ils doivent non seulement perdurer, mais durer plus longtemps dans la saison (début juin à la fin septembre)

Les projets de piétonnisation devraient également s'étendre à d'autres zones. La prémisses de base devrait devenir que le Vieux-Québec intra muraux et toute la partie du Vieux-Port devraient être piétonniers à partir de 11 h le matin jusqu'à 23 h, à l'exemple des villes, touristiques et patrimoniales comme Québec.

Pour l'expérience de cet été, il y a eu plusieurs lacunes :

- La Ville n'était pas prête au début de la piétonnisation. L'affichage était incomplet et d'un grand amateurisme.
- Le jeune personnel responsable des barrières était peu formé et mal accompagné.
- La permission de laisser passer les taxis dans la zone piétonne était inappropriée. Il y a eu beaucoup d'excès de vitesse par ces derniers.
- Le retrait des stationnements avec vignette sur Sainte-Ursule était inutile. Les voituriers du restaurant le Bello en ont profité pour prendre possession de la rue. Les stationnements illégaux par ces voituriers ont été excessifs particulièrement pendant le FEQ. Malgré les plaintes au 311, ce sont des citoyens qui ont dû interpeller un commandant au SPVQ pour que cet abus flagrant cesse. Où était la direction des transports ?
- Les terrasses du Bello et de La Bûche étaient d'une laideur inacceptable compte tenu du secteur. Un verdissement des terrasses devrait être obligatoire. Ces deux restaurants ont utilisé de l'affichage commercial illégal sur leur terrasse pendant tout l'été.
- Une mention d'honneur à la terrasse du restaurant Polina sur la rue Saint-Louis. Belle, fleurie et élégante...un standard à imposer pour les autres.

**Commentaires d'un résidant :**

« Bonjour

J'aimerais vous faire savoir que votre sondage est bidon. Vous n'avez pas prévu d'espace pour commenter ou expliquer notre choix. La méthode pour améliorer la circulation dans les quartiers en question est inappropriée et coûteuse : il aurait suffi de limiter la vitesse.

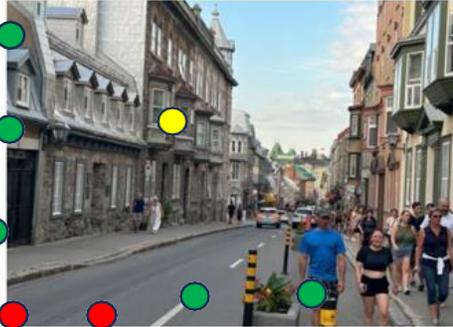
À bon entendeur, salut »

## Station 4 : Mesures d'apaisement de la rue Saint-Louis, rue Buade, Côte de la Fabrique et rue des Jardins

### Mesures d'apaisement - Rue Saint-Louis

#### Ajustements proposés

- Élargissement du corridor piétonnier (de 2,0 mètres à 2,5 mètres)
- Dimension accrue des bacs de plantation
- Installation d'un arrêt obligatoire au carrefour de la rue Saint-Louis et de la rue du Parloir
- Gestion plus serrée des activités de débarcadère (livraison et service de voiturier)



#### Expérience positive (Les facilitateurs) 6 x ●

- « Davantage de place pour les piétons et moins de pollution »
- « Bravo pour l'arrêt, car il y a une école à proximité »

#### Expérience négative (Les préoccupations / irritants) 5 x ●

- « Problème déplacé sur Saint-Ursule »
- « Le non-respect de l'arrêt temporaire »
- « Sécurité des résidents ou l'argent des touristes »
- « Bacs à fleurs inutiles »

#### Expérience neutre 1 X ●

## Occupation des voies de stationnement

### Rue Buade

- Retrait de la voie de stationnement ●
- Maintien d'une zone de débarcadère ●
- Ajout de bacs de plantation ●
- Possibilité d'aménagement de trois terrasses ●



**Expérience positive (Les facilitateurs) 4 X ●**

« Plus de places pour les piétons »

**Expérience négative (Les préoccupations / irritants) 6 X ●**

« Sur Buades il manquait d'espace de débarcadères »

« Durée trop longue de la période « Piétonisation » pas plus de six semaines comme sur rue Saint-Louis »

## Occupation des voies de stationnement

### Côte de la Fabrique

- Retrait de la voie de stationnement ●
- Maintien de deux zones de débarcadère ●
- Ajout de bacs de plantation ●
- Possibilité d'aménagement de terrasses ●



**Expérience positive (Les facilitateurs) 4 X ●**

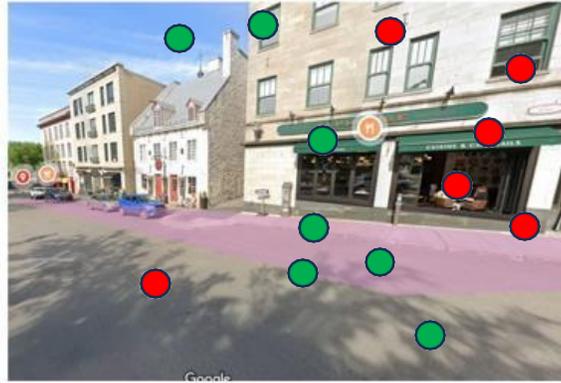
**Expérience négative (Les préoccupations / irritants) 2 X ●**

**Expérience neutre 2 X ●**

## Occupation des voies de stationnement

### Rue des Jardins

- Retrait de la voie de stationnement
- Maintien d'une zone de débarcadère
- Ajout de bacs de plantation
- Possibilité d'aménagement de trois terrasses



Expérience positive (Les facilitateurs) 7 X ●

Expérience négative (Les préoccupations / irritants) 7 X ●

« La circulation des piétons sur les trottoirs étroits est difficile »

**Exposition de photos des mesures d'apaisement en ordre d'appréciation :**





7



8



9



10



11



12



13



14



15

## Station 5 : Questionnaire en ligne et boîte à idées

- [Lien vers le Rapport complet de collecte pour une consultation publique](#)

[VDQ-0185-Projet pilote de zones piétonnes et de mesures d'apaisement collecte Vieux-Québec 2024.pdf](#)

### FAITS SAILLANTS

Les répondants au questionnaire pouvaient choisir d'évaluer uniquement les mesures de leur choix. Par conséquent, le nombre de répondants varie pour chaque section du questionnaire.

#### Zone piétonne Quartier latin

Le projet pilote de zone piétonne dans le Quartier latin a satisfait 45 % des répondants, tandis que 40 % sont insatisfaits. Le résultat est comparable avec 2023 où 45 % des répondants étaient insatisfaits ou très insatisfaits, contre 35 % de satisfaits ou très satisfaits. Les résidents de la zone sont les moins satisfaits, avec 57 % d'insatisfaction.

44 % des répondants estiment que le projet a permis une réduction du nombre de voitures en circulation, et 47 % pensent qu'il a amélioré le confort des piétons. Le travail des agents de contrôle et du système de barrières est évalué positivement par 35 % des répondants qui se disent satisfaits ou très, en hausse par rapport à 2023 où 28 % étaient satisfaits ou très satisfaits.

Les améliorations suggérées incluent la révision du périmètre de la zone (42 %) et une meilleure communication sur le projet (41 %). La surveillance accrue pour assurer le respect des règlements et l'augmentation de la signalisation sont aussi deux éléments qui sont présents dans les commentaires laissés à propos de ces mesures.

#### Zone piétonne au sud de la rue Saint-Louis

Le projet au sud de la rue Saint-Louis a satisfait 40 % des répondants, tandis que 41 % sont insatisfaits. Les résidents de la zone sont satisfaits à 43 % et insatisfaits à 40 %.

40 % des répondants estiment que le projet a amélioré le confort des piétons, et 44 % pensent qu'il a permis une réduction du nombre de voitures en circulation.

39% des répondants sont satisfaits du travail des agents de contrôle et de la barrière automatisée.

Parmi les suggestions d'amélioration proposées la révision du périmètre de la zone (58 %) et des règles d'accès (49 %) sont les plus populaires. Les commentaires soulèvent aussi le besoin d'une meilleure signalisation pour faciliter la compréhension des règlements, et ce particulièrement par les touristes.

### FAITS SAILLANTS

#### Mesures d'apaisement de la circulation dans la rue Saint-Louis

Sur la rue Saint-Louis, les mesures d'apaisement ont satisfait 45 % des répondants, tandis que 39 % se disent insatisfaits. C'est une augmentation du niveau de satisfaction en comparaison avec 2023 où 35 % des répondants étaient satisfaits des mesures d'apaisement, contre 45 % qui en étaient insatisfaits. Les commerçants sont particulièrement insatisfaits (44 %).

51 % des répondants estiment que les mesures ont permis une réduction de la vitesse automobile, et 45 % pensent qu'elles ont amélioré le confort des piétons.

La mesure la plus appréciée est l'installation d'un arrêt obligatoire au carrefour de la rue Saint-Louis, avec 68 % de satisfaction.

Les problèmes de congestion routière et de signalisation sont des points à améliorer, ainsi que la gestion des terrasses et des débarcadères pour éviter les nuisances sonores et la pollution dues aux voitures à l'arrêt.

#### Mesures d'apaisement de la circulation dans la rue De Buade, la rue des Jardins et la côte de la Fabrique

Les mesures d'apaisement dans ces rues ont satisfait 55 % des répondants en 2024, tandis que 35 % sont insatisfaits. Les commerçants sont les plus insatisfaits (80 %).

46 % des répondants estiment que les mesures ont permis une réduction de la vitesse automobile, et 52 % pensent qu'elles ont amélioré le confort des piétons.

La mesure la plus appréciée est l'élargissement des trottoirs, avec 66 % de satisfaction.

Les difficultés de stationnement et de circulation sont des points à améliorer, notamment en raison de la confusion causée par les sens uniques et le retrait des stationnements. Il y a une perception que les besoins des touristes sont privilégiés par rapport à ceux des résidents.

- **Boîte à idées (17 idées)**

1. Améliorer la traverse piétonne au coin de la rue Sainte-Anne et rue du Fort. Cela crée beaucoup de congestion sur rue Saint-Louis, car la priorité est accordée aux piétons.
2. Faire de Sainte-Genève une rue apaisée (piéton, vélo) qui connecte avec les plaines.
3. Sur la rue Buade, faire la zone piétonne pendant 6 semaines seulement de juin/juillet.
4. Période sur Buade sans stationnement plus courte (6 semaines).
5. Les mesures de mises en place en Europe devraient être un modèle.
6. Parc à chiens avec un paiement annuel avec clé : une bonne place 15 Parc Moulin.
7. Un petit stationnement sur les plaines pour les autocars et un train qui fait la navette vers le Vieux-Québec.
8. Meilleur service d'autobus
9. Davantage de patrouilles policières à pied et plus de stationnements pour les résidents.
10. Supprimer le stationnement sur la rue D'Auteuil et mettre la route à deux voies pour que les autobus puissent être dirigés hors de Saint-Louis.
11. Une barre sous les portes pour interdire les autobus touristiques.
12. Déployer des agents de stationnement à pied.
13. Les zones piétonnes sont nuisibles aux résidents. Pour que les résidents restent dans le quartier, il faut un meilleur accès à des services.
14. Les nombreux chantiers l'été rendent encore plus difficile la circulation pour les résidents (Ex. : rue Sainte-Famille).
15. Les nombreux événements (cyclistes, marathon Beneva, etc.) rendent encore plus difficile la circulation pour les résidents.
16. « J'aimerais que nos suggestions soient considérées ».
17. Au sud de Saint-Louis, une résidente qui habite le Vieux-Québec depuis 50 ans n'a pas remarqué plus de piétons avec les rues piétonnes. Selon elle, il y avait très peu de véhicules et elle voit peu de différences avec le projet pilote. Elle trouve que cela a causé plus d'embarras.



## Réalisation du rapport

### Date

11 décembre 2024

### Réalisé par

Mme Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques - Service des relations citoyennes et des communications et par Mme Hélène Rioux, technicienne à la planification et à la recherche - Service des relations citoyennes et des communications



